



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014 et 2015 au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION TRÈS ÉLEVÉ

Pratiquement tous les salariés sont partis au moins une fois en formation sur les trois années 2013-2014-2015. Ce taux est nettement supérieur à la moyenne du secteur. Une très grande majorité des entreprises a envoyé au moins un salarié en formation. Le plan de formation est le principal dispositif utilisé. La professionnalisation, et plus particulièrement le Cpro, sont fréquemment utilisés au regard de la moyenne du secteur.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2015

			Ompl
Nombre d'entreprises	379	14 177	111 192
Effectif (ETP)	3 026	53 362	399 674

Deux indicateurs sont mesurés :

- le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;
- le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).

Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès des salariés à la formation			Taux d'entreprises formatrices		
	Ppro	Cpro	Plan	Ppro	Cpro	Plan
	2 %	5 %	91 %	14 %	25 %	95 %
	3 %	3 %	51 %	7 %	8 %	65 %
Ompl	2 %	3 %	43 %	5 %	7 %	44 %

Ppro : période de professionnalisation

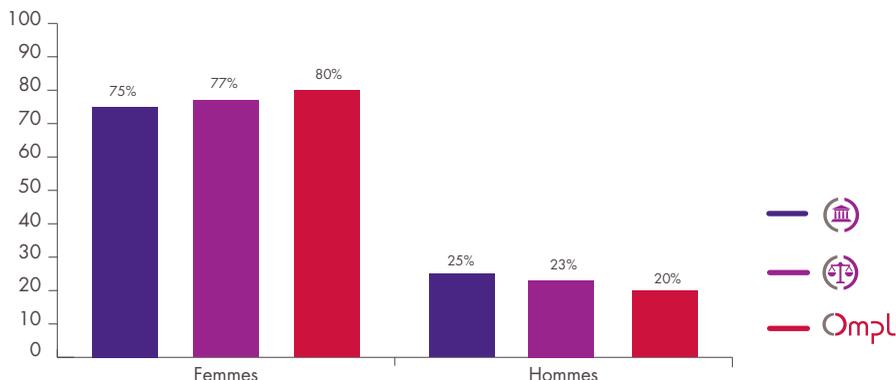
Cpro : contrat de professionnalisation



DIFFÉRENT ACCÈS À LA FORMATION SELON LE GENRE

Au regard de leur poids respectif dans la population totale, les femmes accèdent moins à la formation professionnelle continue, elles représentent 84 % des salariés contre 75 % des stagiaires.

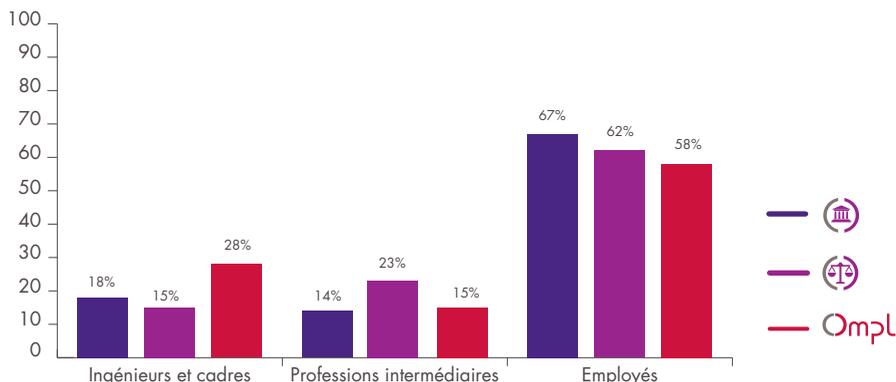
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (respectivement 12 % et 11 % des salariés contre 18 % et 14 % des formés). En revanche, les employés bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

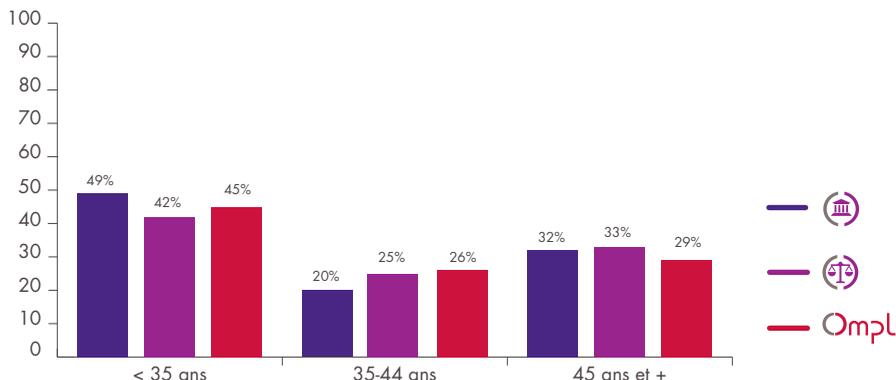
Répartition des stagiaires par catégorie sociale



ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 49 % des formés contre 34 % des salariés. Les salariés des autres tranches d'âges sont dans la situation inverse. Cependant, les salariés de plus de 45 ans ont un taux d'accès significatif à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

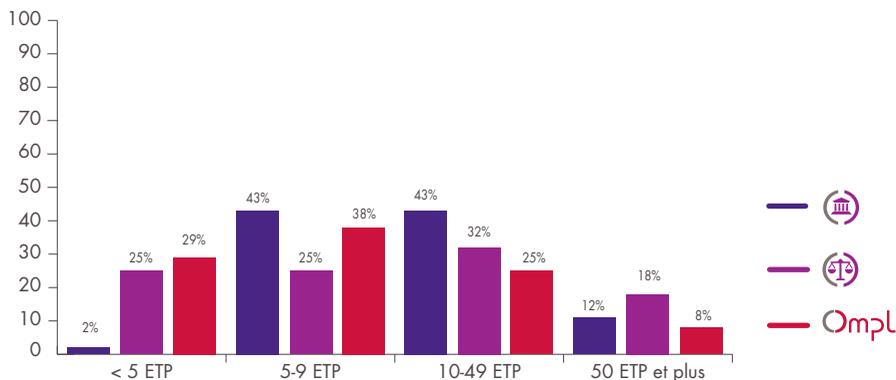




ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Les salariés des TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 45 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient plus de 75 % des salariés de la branche. En revanche, les entreprises de plus de 10 salariés regroupent 55 % des stagiaires contre 24 % des salariés.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet se forment proportionnellement un peu plus que ceux à temps partiel : ils représentent 91 % des stagiaires contre 83 % des salariés.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

